

INFOS Hebdo

3 mai 2013

Par le Sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN

MONDE

Nouveau meurtre de personnalité au Pakistan. Le procureur dirigeant l'enquête sur le meurtre de l'ex-première ministre pakistanaise, Benazir BHUTTO, en décembre 2007, pour lequel l'ancien président Pervez MUSHARRAF est assigné à résidence, a été abattu ce vendredi à Islamabad. Chaudhry ZULFIQAR était au volant de sa voiture lorsqu'il a reçu plusieurs balles tirées par des tueurs à moto dans une rue très fréquentée d'un quartier résidentiel de la capitale. Son garde du corps a été blessé et une passante tuée. Plus de cinq ans après, personne n'a été condamné pour le meurtre de Benazir BHUTTO. Le magistrat était aussi en charge du volet pakistanais de l'enquête sur les attentats de Bombay, en 2008, qui avaient fait 166 morts.

Le régime syrien dément avoir eu recours à des armes chimiques contre l'opposition. L'ONU attend une réponse des autorités à sa demande d'accès « sans entraves » dans le pays et, dans l'attente d'une réponse, poursuit ses recherches d'indices hors de la Syrie.

Washington n'écarte plus la possibilité d'armer l'opposition au régime de Bachar AL-ASSAD. Le secrétaire américain à la Défense l'a reconnu dans le cadre de la réévaluation des options américaines sur la Syrie annoncée par le président Barack OBAMA. A la question : est-ce que les Etats-Unis réévaluent ou non leur position sur la fourniture d'armes à l'opposition ? Le ministre américain a répondu « oui » mais il devait ajouter qu'aucune décision n'était encore prise.

Fortes tensions en Libye. Un commissariat de police a été détruit par un attentat à l'explosif à Benghazi. À Tripoli, où l'attentat contre l'ambassade de France n'a toujours pas été revendiqué, des milices armées assiègent plusieurs ministères. Ainsi le CGN, le Conseil général national qui fait office de Parlement, les ministères des Affaires étrangères et de la Justice subissent actuellement ce blocus armé. Des anciens combattants de la révolution exigent des parlementaires du CGN qu'ils votent au plus vite la fameuse « loi d'exclusion » par laquelle seraient bannis des mandats politiques et de la haute fonction publique tous ceux qui ont travaillé sous la dictature de Mouammar KADHAFI.

Dacca, bilan plus lourd. Le bilan de l'effondrement, le 24 avril, d'un immeuble de la périphérie de Dacca abritant des ateliers de confection, s'est alourdi ce vendredi à 482 morts, après que 41 nouveaux corps ont été dégagés des décombres, a annoncé l'armée. 2 437 personnes ont pu être sauvées, a ajouté le responsable. Le secteur textile au Bangladesh a relancé sa production après une fermeture de huit jours. Des millions d'ouvriers ont repris le travail dans des zones industrielles situées autour de la capitale.

La Corée du Nord provoque de nouveau Washington. Un Américain d'origine coréenne a été condamné à quinze ans de camp de travail pour « actes hostiles » envers le régime communiste, selon l'agence officielle KCNA. Kenneth BAE avait été arrêté le 3 novembre dans la ville portuaire de Rason en possession d'un visa de tourisme. Il voyageait avec plusieurs touristes, dont l'un possédait un disque dur d'ordinateur contenant de prétendues données sensibles... L'agence KCNA n'a pas précisé les charges pesant contre lui. Les Etats-Unis ont exigé sa libération immédiate. « *Nous appelons instamment les autorités nord-coréennes à amnistier M. Kenneth BAE et à le libérer immédiatement* », a déclaré la porte-parole du Conseil de sécurité nationale, dépendant de la Maison Blanche, Caitlin HAYDEN.

EUROPE

L'Italie se dote d'un gouvernement de coalition de gauche-droite avec le nouveau premier ministre démocrate, Enrico LETTA. Le nouveau gouvernement compte 21 membres, dont 7 femmes, issus de tous les bords politiques. M. LETTA prône un « pacte » entre les banques, les consommateurs et les entreprises pour stimuler la croissance.

Pays-Bas. Comme sa mère et sa grand-mère avant elle, la reine Beatrix a abdicé, après 33 ans de règne. Son fils Willem-Alexander devient, à 46 ans, le plus jeune souverain d'Europe.

L'Autriche et le secret bancaire. Vienne a décidé de se joindre aux discussions de ses partenaires de l'UE sur l'échange automatique de données bancaires mais souhaite conserver d'une part le secret pour ses résidents et d'autre part ses accords bilatéraux avec la Suisse et le Liechtenstein.

Les élections législatives en Islande ont vu la victoire des deux partis de l'opposition de centre-droit contre la coalition de gauche qui était au pouvoir depuis 2009. Ces partis sont hostiles à la candidature de l'Islande à l'UE lancée en 2009.

AMERIQUE - AFRIQUE - ASIE – ONU

Arrestations au Tchad. Les autorités tchadiennes ont annoncé avoir arrêté deux généraux et deux figures politiques au lendemain d'une tentative de coup d'Etat contre le président Idriss DEBY. Selon les autorités, quatre personnes au moins sont mortes lors de ce putsch manqué. Selon le procureur, les généraux arrêtés sont l'ancien ministre Weiddig Assi ASSOUE et Ngominé Beadmadji DAVID, chef de la justice militaire. Mahamat Malloum KADRE, député membre de la coalition au pouvoir, et Saleh MAKI de l'opposition, ont également été mis sous les verrous. Jeudi, les rues de la capitale étaient calmes, les banques et les magasins étaient ouverts.

Benoît XVI de retour au Vatican. Le Pape émérite, qui a renoncé le 28 février au trône de Saint Pierre, est arrivé au Vatican par hélicoptère de Castel Gandolfo. Il vivait depuis sa démission dans la résidence d'été des papes située au sud de Rome. Il va vivre dorénavant reclus dans un couvent proche du palais de son successeur, le pape François. Benoît XVI avait invoqué son âge (86 ans) et son état de santé pour renoncer à sa charge. Il devrait passer la fin de sa vie à prier au monastère Mater Ecclesiae, situé dans les jardins du Vatican et récemment restauré.

POLITIQUE INTÉRIEURE

Un an après le 6 mai 2012... Jean-Marc AYRAULT ouvrira la fête dimanche soir, au journal de 20h de TF1. Le chef du gouvernement fera le bilan de son année à Matignon. Lundi 6 mai, à l'Elysée, le premier anniversaire de l'élection de François HOLLANDE à la présidence de la République française, sera marqué par un séminaire de travail axé sur les « *leviers du changement* ». Chacun des 37 ministres fera un résumé « bilan et perspectives » de sa première année d'action. Le chef de l'Etat doit donner la deuxième grande conférence de presse de son quinquennat le 16 mai, au lendemain du premier anniversaire de son entrée en fonction.

L'opposition estime que ce séminaire est organisé pour montrer le gouvernement rassemblé et au travail en ces temps de crise et d'impopularité record pour l'exécutif. Cette réunion s'inscrit dans une séquence destinée à relancer un « *quinquennat essoufflé par les difficultés économiques et sociales* ».

A noter que la journée de ce dimanche 5 mai sera marquée par la manifestation organisée à Paris à l'initiative du Front de Gauche pour interpeller le gouvernement sur ce que les organisateurs considèrent comme les manquements d'une politique jugée trop libérale.

Divergences dans la majorité sur la politique allemande. Après la publication d'un projet de texte de la direction du PS français dénonçant « *l'intransigeance égoïste de la chancelière MERKEL* », le premier ministre, Jean-Marc AYRAULT, et plusieurs ministres sont intervenus pour affirmer l'importance de l'amitié franco-allemande. D'autres ministres maintiennent leurs critiques contre l'Allemagne, comme Benoit HAMON, le ministre de l'Economie solidaire qui affirme qu'« *il est temps d'en finir avec les politiques d'austérité en Europe* ». Le président de l'Assemblée nationale, Claude BARTOLONE affirme : « *Je veux la réussite de ce quinquennat. Je crois que certaines décisions sont de nature à la rendre possible. Aussi, je parlerai avec la loyauté et la liberté qui sont les miennes* ». Le président HOLLANDE a clos la polémique en déclarant que l'Allemagne et la France devait « *travailler ensemble* » quelles que soient les « *sensibilités* »...

Divergence d'« appréciation » entre Arnaud MONTEBOURG et Pierre MOSCOVICI, à propos de l'opposition du ministre du Redressement productif au projet de rachat de 75 % des parts de Dailymotion. Le groupe américain Yahoo a dû renoncer à acquérir cette propriété de France Télécom-Orange. Interrogé sur l'accueil réservé à son initiative par les membres du gouvernement, Arnaud MONTEBOURG a répondu : « *C'est une décision que nous avons prise, Pierre MOSCOVICI et moi-même* ». Mais le ministre de l'Economie a démenti avoir été tenu au courant du blocage de l'opération par son collègue. « *Nous avons eu une conversation à ce sujet mais qui est restée extrêmement générale, il n'y a pas eu de réunion, de décision conjointe sur ce dossier...* ».

L'UDI en Conseil national. L'Union des démocrates et indépendants, présidée par Jean-Louis BORLOO, organisera la première réunion de son conseil national le 15 juin prochain à Paris. Il s'agit du « parlement » de la formation centriste. L'ancien ministre Yves JEGO présentera un programme en matière d'emploi et le « contre-gouvernement » qu'il anime au sein de l'UDI.

Enquête sur les propos de Claude GUEANT. Manuel VALLS a déclaré avoir ordonné une enquête administrative après les propos de Claude GUEANT affirmant avoir reçu des primes en espèces alors qu'il travaillait au ministère de l'Intérieur. Au cours d'une perquisition menée au domicile de l'ancien ministre de l'Intérieur en février dernier dans le cadre de l'enquête sur des accusations de financement occulte de la campagne

de Nicolas SARKOZY en 2007, il est apparu que 500 000 euros avaient été versés sur le compte principal de Claude GUEANT. Ce dernier a déclaré que cet argent provenait de la vente de deux tableaux. Les enquêteurs ont également découvert des factures payées en liquide. L'ancien ministre a expliqué qu'il s'agissait de primes de cabinet réglées en espèces dont il aurait bénéficié lorsqu'il était au ministère de l'Intérieur. C'est sur ce dernier point que Manuel VALLS a demandé une enquête.

Rama YADE a été condamnée pour diffamation et injure par le tribunal correctionnel de Paris à 800 euros d'amende avec sursis et 1 000 euros de dommages et intérêts. L'ancienne secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères avait tenu des propos injurieux à l'égard de Manuel AESCHLIMANN, député UMP des Hauts-de-Seine, lors de la campagne pour les élections législatives de 2012.

CONSEIL DES MINISTRES

Projets de loi : Accélération des projets de construction. / Relations entre l'administration et les citoyens (création d'un code des relations entre l'administration et le public ; création du droit de saisir l'administration par courrier électronique). / Consommation (création de l'action de groupe pour traiter les litiges de consommation de masse et assurer la réparation des préjudices économiques qui découlent de la violation des règles de concurrence (cf. rubrique Société) ; mesures de lutte contre le surendettement des ménages ; création du droit de résiliation infra-annuelle des contrats d'assurance multirisques habitation et responsabilité civile automobile dès le terme de la première année d'engagement).

Communication : Nouvelle étape de la politique de la ville. / Troisième plan autisme.

FRANÇAIS DE L'ETRANGER & AFFAIRES ETRANGERES

Le Lycée Charles de GAULLE de Bangui. Fermé à la suite des événements de mars, la reprise des cours de la Troisième à la Terminale est prévue pour le lundi 13 mai. L'AEFE est en relation avec le poste diplomatique afin d'organiser au mieux la reprise ainsi que la passation des épreuves du brevet des collèges et du baccalauréat.

Le lycée français de Tripoli, fermé depuis le mardi matin 23 avril, jour de l'attentat contre l'ambassade de France, doit rouvrir en principe le dimanche 12 mai. Des conditions très strictes ont été définies par le poste diplomatique auprès des autorités libyennes afin que la réouverture du dispositif de coopération (dont fait partie le Lycée français) puisse être envisagée.

Bilan sévère de la Cour des comptes sur le Quai d'Orsay. Redéploiement inabouti, carences et inerties dans la gestion et le pilotage des postes diplomatiques et consulaires à l'étranger... L'évolution du réseau diplomatique français depuis 2007 est sévèrement jugée. Le Livre blanc des Affaires étrangères de 2008 prévoyait de préserver l'« universalité » du réseau malgré les contraintes et l'évolution de la mondialisation. Objectifs partiellement atteints, dit la Cour des Comptes. L'enquête réalisée en 2012 montre que la rationalisation par la régionalisation ou la co-localisation a échoué. Elle signale ainsi l'échec de deux projets d'ambassades communes franco-allemandes, au Botswana et au Mozambique. L'allègement du réseau en l'Europe (- 10 %), où de nombreux consulats ont fermé, a permis le développement sur l'Asie, en Chine (+ 11 %) et en Inde (+ 14 %). En revanche, le Brésil et l'Afrique du Sud, pays émergents importants, ont connu une réduction (- 6 % et - 8 %). Révision générale des politiques publiques (RGPP) oblige, les effectifs du Quai d'Orsay (5 500 agents en 2007) ont été réduits (- 307 postes, soit 5,3 %). Pourtant, le coût du réseau (520 millions d'euros) a progressé de plus de 20 % en cinq ans, soit deux fois plus que la norme de dépense de l'État pour la même période.

La réaction de Laurent FABIUS. Dans sa réponse à la Cour des Comptes, le chef de la diplomatie française affirme « *partager pleinement* » ses analyses et la nécessité, pour la diplomatie française, de « *mieux répondre à une exigence d'anticipation et d'adaptation* ». Laurent FABIUS rappelle sa priorité pour la diplomatie économique et donc vers les pays émergents. Il annonce aussi un « *plan d'adaptation du réseau d'ici à 2015* ». Ce plan prévoit des regroupements. Par exemple, à Vienne et à La Haye, les ambassades bilatérales et les représentations multilatérales seront réunies. Ces regroupements n'auront pas lieu d'être toutefois à New York ni à Bruxelles. Laurent FABIUS veut aussi « *expérimenter des formes légères de représentation* ».

INSTITUTIONS

Assemblée Nationale

Référendum d'initiative partagée. Les deux projets de loi adoptés en seconde lecture prévoient qu'1/5^e des parlementaires (185 députés ou sénateurs) pourront proposer un referendum sur l'organisation des pouvoirs publics, les réformes de politique économique, sociale ou environnementale et sur les traités (article 11 de la Constitution). Une fois jugée recevable par le Conseil constitutionnel, la proposition de loi devra recueillir le soutien d'1/10^e des électeurs. Les textes vont repartir au Sénat.
Suspension des travaux parlementaires jusqu'au 13 mai.

Sénat

Suspension des travaux parlementaires jusqu'au 13 mai.

ECONOMIE - DEFENSE

Le Livre blanc de la Défense 2013. Il fixe les nouvelles priorités qui devront être traduites dans le cadre de la loi de programmation militaire 2014-2019. Il préconise 24 000 nouvelles suppressions de postes d'ici 2019, des fermetures de bases et la baisse des programmes d'équipement. Les crédits devraient rester stables, à 31,4 Md d'euros en 2014. L'armée française compte aujourd'hui 280 000 personnes, militaires et civiles ; c'est la 2^e d'Europe après l'armée britannique.

Assises de l'Entrepreneuriat. Le président HOLLANDE a annoncé plusieurs mesures, fiscales entre autres, en faveur des entrepreneurs pour « récompenser davantage l'investissement et le risque ». Il souhaite que soient renforcées la présence des PME françaises à l'exportation et l'innovation. Il veut instaurer un dispositif pour stimuler l'esprit d'entreprise chez les collégiens, les lycéens et les étudiants. Les responsables patronaux ont salué ces mesures « très positives pour les chefs d'entreprise ».

PSA doit fermer son usine d'Aulnay en 2014. 3 000 employés sont concernés. Les immatriculations de PSA Peugeot Citroën ont chuté de 12,1 % en un an, celles de Renault de 2,8 %.

Phone House quitte la France. Le distributeur de téléphonie va mettre fin à ses activités de distribution en propre sur le territoire « de manière progressive courant 2014 ». Cela concerne 1 200 employés et 300 magasins.

SOCIETE – SANTE

Les « class actions » à la française... lancées par le gouvernement Ayrault. Le texte du projet de loi sur la consommation sera présenté au Parlement fin juin. Il prévoit, pour la première fois en France, la possibilité de lancer des actions de groupe permettant aux consommateurs d'obtenir collectivement réparation d'un préjudice individuel. Deux objectifs : rééquilibrer les relations entre les consommateurs et les entreprises d'une part, entre les petits producteurs et les grosses sociétés d'autre part. Pour Pierre MOSCOVICI, « c'est une véritable réforme structurelle qui doit permettre de rendre du pouvoir d'achat aux consommateurs en favorisant une plus grande concurrence, et d'améliorer la compétitivité de l'économie ».

La police des polices pourra être saisie directement, en ligne, par les Français en cas de litige à compter du 1^{er} septembre 2013. Les intéressés pourront signaler une contestation ou des cas de bavures, corruption, etc. Les syndicats de policiers sont opposés à cette mesure.

SPORT – NOMINATIONS

Football

Coupe des champions. Deutschland – Deutschland confirmé... le Bayern Munich qui avait écrasé le FC Barcelone 4 à 0, a continué sur sa lancée en allant battre le Barça 3 à 0 à Barcelone. Borussia Dortmund de son côté a éliminé le Real Madrid malgré un 0-2 à Madrid. La finale sera donc bien allemande à Wembley...

Nominations

Ministère des Affaires étrangères

M. Jean-Michel MARLAUD pourrait être nommé ambassadeur en Afghanistan.

M. Bernard BAJOLET élevé à la dignité d'ambassadeur de France.

Institution, ministère

Mme Anne PAUGAM proposée par le Premier ministre pour la DG de l'Agence française de développement.

Mme Marie-Cécile TARDIEU-SMITH, sous-directrice des relations économiques bilatérales à la DG du Trésor.

Economie, médias

M. Laurent SOLLY, directeur général de Facebook France.

Mme Elisabeth ARDAILLON-POIRIER, senior vice president de Publicis Groupe.

Mme Anne-Gabrielle HEILBRONNER, secrétaire général de Publicis Groupe.

M. Jean-Michel SALVATOR, directeur de la rédaction du Figaro.fr.

INFOS Hebdo, tous droits réservés. Edition : Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN. Clause de responsabilité : la Rédaction s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour, mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication. Tél. : + 33 1 42 34 26 87. r.delpicchia@senat.fr